



Accident à l'tranger (tunisie)

Par **panatinaikos**, le **30/09/2012** à **22:16**

Bonjour,
je conduisais un camion d'une SRAL et j'ai eu un accident en Tunisie,j'ai été
bléssé,hospitalisé pendant 15 jours,à l'issue on ne m'a remis aucune pièce médicale
(cérificat de séjour ou autres) au retour chez l'assurance de la SARL où est assuré le camion
on doute de mon sinistre.Que dois je faire,merci de vos conseils....cordialement